

**L'Alsace.fr**

*Mercredi 24 mars 2010*

La France en bref à 17h

**Education: le «désobéisseur» Bastien Cazals condamné par le Conseil d'Etat**

PARIS (AFP) - Le Conseil d'Etat a annulé une décision du tribunal administratif de Montpellier qui, en juillet, avait suspendu une retenue de 24 jours sur le salaire de Bastien Cazals, un des leaders des «désobéisseurs» qui refusent d'appliquer à la lettre certaines réformes du primaire.